



HAL
open science

Comprendre l'insécurité linguistique en français chez les locuteurs dans les deux Congo

Croyance Pistis Mfwa

► To cite this version:

Croyance Pistis Mfwa. Comprendre l'insécurité linguistique en français chez les locuteurs dans les deux Congo. Valentin Feussi; Joanna Lorilleux. (In)sécurité linguistiques en francophonie(s). Perspectives interdisciplinaires, L'Harmattan, 2020, Espaces discursifs, 978-2-343-20806-0. hal-03634070

HAL Id: hal-03634070

<https://hal.science/hal-03634070v1>

Submitted on 7 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHAPITRE 7

COMPRENDRE L'INSECURITE LINGUISTIQUE EN FRANÇAIS CHEZ LES LOCUTEURS DANS LES DEUX CONGO¹

Comme dans différentes situations francophones en Afrique, l'insécurité linguistique constitue un cadre pour comprendre différents rapports que ces populations entretiennent avec le français. Elle révèle des éléments de politiques linguistiques coloniales² et postcoloniales, notamment pour les pays qui choisissent de faire du français la langue *de jure* au lendemain des indépendances. Des expériences d'usages du français en République Démocratique du Congo³ (Congo-Kinshasa) et en République du Congo (Congo-Brazzaville) montrent que les usages du français ne sont pas neutres. Le phénomène d'insécurité linguistique apparaît ainsi comme une marque d'identification, les Congolais de Kinshasa vivant plus ce phénomène que leurs congénères du Congo-Brazzaville. Comment comprendre cette différence ? Tel est l'objectif de cette réflexion qui sera particulièrement focalisée sur l'interview⁴ de l'artiste peintre Chéri Cherin⁵ sur *TV5 Monde* et les différentes discussions qui en ont découlé sur les réseaux sociaux. Je commencerai par présenter brièvement comment ont été produits les observables à la base de cette réflexion, avant de m'attarder par la suite sur cette interview à l'aide, notamment, de ma connaissance de ces situations. Ces éléments me permettront enfin de m'intéresser aux enjeux implicites à l'insécurité linguistique dans ces situations, pour en expliciter les fondements historiques.

¹ Croyance Pistis Mfwa, EA 4428 DYNADIV, Université de Tours.

² Les territoires où sont issus ces deux pays ont été colonisés par la France et la Belgique, qui avaient mis en place des politiques linguistiques différentes : la France imposait le français comme seule langue d'enseignement dans ses colonies ; la Belgique avait quant à elle recours aux langues locales (Manessy, 1994). J'y reviendrai *infra*.

³ Plus grand pays francophone selon l'OIF.

⁴ Lien vers un extrait de l'interview :

<https://www.youtube.com/watch?v=QetmCfhfXBA>

⁵ Célèbre à Kinshasa, cet artiste a donné cette interview dans le cadre de l'exposition *Beauté Congo* (2015) de la fondation Cartier, à laquelle il avait été invité pour exposer ces œuvres.

1. Construire une réflexion à partir d'observables diversifiés

Dans ma tentative de compréhension des phénomènes d'insécurité linguistique en français chez les locuteurs dans les deux Congo, j'ai mobilisé plusieurs ressources : « récits de vie »⁶ (Thomas et Znaniecki, 1998 [1919]) interrogeant les parcours biographiques de quelques informateurs (souvent issus de mes enquêtes antérieures), de l'observation « participante »⁷ (voir les travaux de B. Malinowski dans les années 30)⁸ dans les deux « communautés » (Congo-Brazzaville et Congo-Kinshasa), observables contextuels, « documentaires » (Coulon, 1997 : 112)⁹, « non-sollicités » (Feussi, 2006 : 137), tout en lançant plusieurs débats sur les réseaux sociaux (Facebook notamment).

Les observations au sein de différents « groupes » de Congolais de France ont été effectuées en Île-de-France (Paris-Château-rouge, Saint-Denis, Melun), à Marseille, à Tours (quartier du Sanitas), à Toulouse et à Rennes. Il s'agit de lieux que je fréquente souvent, ce qui fait de mes informateurs des membres d'un réseau social dont je suis familier depuis mon arrivée en France. J'ai alors au cours de ces enquêtes cette posture de chercheur¹⁰ « membre de la communauté »¹¹ (voir Straka, 1977 : 240), avec toutes les problématiques éthiques et politiques¹² que ce positionnement pourrait véhiculer.

⁶ Suscités lors des entretiens de type « compréhensif » (Kaufmann, 1996).

⁷ Je parle d'observation « participante » tout en restant relativement sensible au jeu de distinction entre l'observation « participante » et « non participante », que Monica Heller trouve d'ailleurs hors de propos (Heller, 2001 : 32). Voir également l'idée de « participation observante » telle qu'explicitée dans Robillard (1993).

⁸ Une observation dans un style plutôt « direct » tel qu'explicité dans Arborio et Fournier (1999).

⁹ Alain Coulon rappelle dans cet ouvrage le fait que les ressources documentaires soient devenues des moyens importants pour produire des observables qualitatifs (*ibid*).

¹⁰ Une posture intervenant dans le travail d'enquêteur mais également dans celui d'interprétant, appelé à composer avec toutes ses représentations et son historicité dans le travail d'enquête puis d'interprétation et d'analyse de différents observables.

¹¹ La dénomination « membre de la communauté » est ici privilégiée par rapport à celle de chercheur « natif » (voir Feussi, 2006 : 185).

¹² Ce que je pourrais dire ou pas sur mes compatriotes notamment, ces informateurs avec qui j'ai tissé des liens lors des entretiens et à l'occasion de différentes observations. On pourrait également soutenir le fait qu'il est plus difficile d'« objectiver » les gens de sa propre « communauté », vu qu'il s'agit quand même des personnes assez « proches » de soi (comme si on s'« objectivait » soi-même).

Outre les observables issus des entretiens et des observations, je me suis également appuyé sur des connaissances antérieures, liées à mon expérience personnelle des deux Congo puis de ces différentes « communautés » en France. L'interprétation proposée dans les pages qui suivent est donc tributaire de mon historicité dans une perspective traduite par Robillard (2013 : 51)¹³ : dans les deux directions, vers mon passé et vers mes projections, mon futur. Pour le dire autrement, celui qui comprend est toujours « impliqué dans ce qu'il comprend » (Grondin, 2004 : 15).

Par ailleurs, tous les types d'observables mentionnés ci-dessus n'ont pas les mêmes statuts dans ce travail, d'autant plus que certains d'entre eux (notamment les observables contextuels et documentaires, ou encore d'autres observables, issus des enquêtes antérieures) constituent des « fusées éclairantes »¹⁴ (Bertaux, 2013 [1997] : 7) qui révèlent un certain nombre de choses autour de moi et me permettent d'avancer, de me positionner, de préciser certains points de ma réflexion, etc.

Aussi, la mise en regard de ces observables diversifiés s'inscrit-elle dans une perspective comparative (Jucquois, 1989/1998)¹⁵ : l'interprétation impliquant, dans cette optique, « la mise en regard et en relation d'univers différents » (Tending, 2014 : 99).

Tous ces observables vont donc, entre autres, apporter de la lumière à la construction de la réflexion proposée dans les pages qui suivent.

2. Chéri Cherin face aux contradictions de ses compatriotes...

Mes premiers questionnements sur l'(in)sécurité linguistique chez les Congolais de France ont commencé à émerger au cours d'une petite enquête menée avec un collègue dans le cadre d'un cours (voir *supra*) de notre formation, en première année de master. Cette recherche interrogeait les pratiques langagières familiales de quelques Congolais de France (les ressortissants de deux Congo). Au cours des entretiens, nous avons constaté

Voir Robillard (2017) dans *Cahiers internationaux de sociolinguistique* 2017/2 (n° 12), p. 15 à 44.

¹³ Didier de Robillard rappelait d'ailleurs ce qui suit, par rapport à notre historicité et à sa place dans la construction de notre activité scientifique : « Si notre faculté à donner sens est indissociable de notre historicité, notre activité scientifique en est pétrie, et elle ne pourrait exister sans cela » (Robillard, 2011 : 26).

¹⁴ Voir également la réflexion proposée sur cette métaphore dans la thèse de Marie-Laure Tending (Tending, 2014 : 145).

¹⁵ Il s'agit là d'une conception herméneutique de la comparaison privilégiant la réflexivité. Voir également Lallement (2003), Spurk (2003) ou Vigour (2005).

quelques « cas » d'insécurité linguistique, se manifestant notamment par l'« hypercorrection » (certains informateurs cherchant à s'exprimer de manière « trop correcte », mobilisant souvent un registre qu'ils ne maîtrisaient pas *a priori*) ou l'auto-correction (« *je ne sais pas si on dit ça* », « *non j'ai mal dit ça* », etc.), qui équivaut à une « préoccupation plus constante de la bonne forme » (Bavoux, 1996 : 109). Au regard de différents observables¹⁶ analysés, ces formes d'« insécurités » se sont révélées plus importantes chez les ressortissants du Congo-Kinshasa que chez ceux du Congo-Brazzaville. Ainsi, nous nous sommes posé la question de savoir si les ressortissants du Congo-Kinshasa étaient plus « insécures » en français que ceux du Congo-Brazzaville.

Néanmoins, ces questionnements sur l'insécurité linguistique en français chez les Congolais de Kinshasa ont été ensuite confortés par la découverte d'une interview de l'artiste peintre congolais Chéri Cherin sur *TV5 Monde*. Lors de cette interview d'une dizaine de minutes, cet artiste kinois¹⁷ n'a pas réussi, face à la journaliste française et pour des raisons inexplicables objectivement, à s'exprimer dans un français « compréhensible ». Cela a alors suscité plusieurs réactions négatives, notamment dans les médias congolais et sur les réseaux sociaux. Ainsi a-t-on pu rencontrer dans différents médias de la diaspora congolaise de France des réactions telles que : « Chéri Cherin illettré », « Il a humilié tout le pays », « Il n'a jamais été à l'école », « Il aurait dû parler lingala au lieu de se ridiculiser », « On a honte d'être Congolais »¹⁸, etc. Même son de cloche au Congo-Kinshasa, où la presse locale a même été jusqu'à évoquer la « sorcellerie »¹⁹.

Au regard de toutes ces réactions des Congolais (ceux de France en particulier), je m'étais alors demandé si cette interview ne révélait pas finalement une « grande » insécurité linguistique en français non pas de cet artiste, mais des Congolais de Kinshasa.

L'affaire Chéri Cherin devient en effet encore plus intéressante à la découverte d'une autre vidéo²⁰ dans laquelle cet artiste s'exprime très bien en

¹⁶ Des entretiens individuels et des observations de situations familiales.

¹⁷ De Kinshasa.

¹⁸ Lien vers quelques commentaires :

<https://www.youtube.com/watch?v=thLyV7MW27w>

¹⁹ « Qui a ensorcelé Chéri Cherin ? L'artiste congolais incapable de s'exprimer en français sur *TV5 Monde* », titrait une chronique de la journaliste Nuevo Tempo (voir le lien <https://www.youtube.com/watch?v=QetmCfhfXBA>).

²⁰ Lien vers un extrait de la vidéo :

français à Kinshasa et face à un journaliste local. Cette vidéo a permis à certains internautes d'expliquer autrement l'échec de l'interview de l'artiste sur *TV5 Monde* (on a pu voir des affirmations telles que : « *En fait il sait parler français, il était seulement stressé* », « *Il avait peut-être peur de la journaliste* », « *Il l'avait fait exprès, c'est un artiste* », etc.)²¹.

Comment dès lors comprendre le comportement linguistique de Chéri Cherin sur le plateau de *TV5 Monde* ? Avait-il vécu une situation d'insécurité linguistique ou bien s'était-il agi d'un acte délibéré ? Seul l'intéressé pourrait précisément répondre.

Pour ma part, je pense que les comportements langagiers de cet artiste ne suffisent peut-être pas pour affirmer qu'il a été en insécurité linguistique en français lors de cette interview. Cela m'apparaît plutôt comme un message²² adressé aux Congolais de Kinshasa qui, si je m'appuie sur ce que me disent les informateurs lors de mes différentes enquêtes, auraient souvent tendance à « idéaliser » la maîtrise du français (du « bon » français). Et faire passer un tel message aux Congolais depuis ce média international français véhicule à mon sens une symbolique forte²³. À titre personnel, j'ai moi-même en tant que Congolais été « insécurisé » à la découverte de cette interview, me demandant notamment si cet artiste avait vraiment été à l'école. Un regard traduisant cette idée de la maîtrise du français souvent assimilée au niveau scolaire²⁴ – et donc à « l'exercice des fonctions de pouvoir et de responsabilité » (Moreau, 1997 : 225) ; provoquant parfois un sentiment d'insécurité linguistique chez certains Congolais qui se représentent comme n'ayant pas (ou pas assez) de maîtrise du français. J'ai d'ailleurs maintes fois vécu, lors de ma scolarisation au Congo-Kinshasa²⁵, des moments où il me paraissait plus « prudent » de me « taire » lors d'un échange en français, au lieu d'intervenir et de risquer de ne

<https://www.youtube.com/watch?v=1ZIK0Hwdlr8>

²¹ Voir les commentaires dans la vidéo précédente.

²² Les peintures de cet artiste étant souvent caractérisées par des messages codés, dénonçant certaines anti-valeurs présentes dans la société congolaise (Lien vers la biographie de cet artiste : <http://www.magnin-a.com/cspdocs/contact/biography.php?id=80>).

²³ *TV5 Monde* étant souvent un des médias privilégiés au Congo-Kinshasa pour entrer en contact avec ce « bon » français, cette bonne forme que tant des Congolais ne cessent d' « idéaliser ». Élève au Congo-Kinshasa, je me rappelle encore comment nos enseignants de français, voire même nos parents, ne cessaient de nous recommander de toujours regarder *TV5 Monde* afin d'améliorer notre français.

²⁴ Une idée que l'on retrouve également dans la plupart des pays d'Afrique francophones (voir Makouta-Mboukou, 1973 : 22).

²⁵ J'ai fait mon école secondaire (collège et lycée) dans un collège jésuite.

pas mobiliser la forme partagée par mes interlocuteurs²⁶ (ce qui, dans le cadre d'un échange avec les autres élèves ou même les enseignants, pouvaient facilement devenir un motif de moquerie). C'est justement ce que révèle le récit d'expérience de l'informateur Julien (originaire de Kinshasa) dont l'extrait est repris ci-dessous :

J : « [...] y a toujours eu que le français à l'école [...] dans les salles de classe fallait parler que français / pi un bon français en plus pas ce qu'on parle là vite fait avec des fois des mots qui n'existent même pas [rire] / je vous dis tu sais un jour en cours de français j'ai répondu à une question je me rappelle pas de cette question mais je sais j'avais dit "en ce que je chache" au lieu de dire tu sais "en ce que je sache" comme on dit / Bein je te dis pendant plusieurs jours et le monsieur de français et les élèves se moquaient de moi [rire] ah non mais laisse le français là c'est dur [...] ».

Cet extrait illustre bien à mon sens certaines situations qu'on pourrait facilement rencontrer dans les salles de classe au Congo-Kinshasa, où l'obligation d'usage exclusif du français – teintée d'une certaine exigence de l'emploi d'une supposée « bonne forme » (le « bon » français) – génère souvent un sentiment d'insécurité linguistique chez les élèves. Ainsi, ce qui, au regard de l'anecdote de l'informateur Julien, pourrait dans une situation d'échange passer pour un simple lapsus linguæ, peut dans un tel contexte (au Congo-Kinshasa en particulier) faire de l'élève la « risée de la classe » (voire de l'école). Voilà qui est révélateur de tout ce qu'il peut y avoir comme enjeux derrière la pratique du français (du « bon » français) chez les Congolais de Kinshasa.

Pour revenir sur l'affaire Chéri Cherin, je me rappelle également ce sentiment de « honte » qui m'avait habité au premier abord, en imaginant les conséquences probables qu'une telle vidéo pourrait avoir sur la perception des Congolais de Kinshasa par d'autres « communautés » francophones (sur leur rapport au français, voire sur leur niveau de français)²⁷. Un sentiment *a priori* partagé par la majorité de mes compatriotes, au regard des réactions négatives reprises *supra* (« On a honte d'être Congolais », « Il a humilié tout le pays »).

Comment comprendre alors ce positionnement des Congolais de Kinshasa par rapport à la situation sociohistorique du français dans leur pays ?

Au Congo-Kinshasa, la langue française reste, plusieurs décennies après l'indépendance, une langue de promotion sociale, notamment en raison de son

²⁶ L'insécurité linguistique désignant ici le sentiment de « (risquer de) ne pas être perçu comme ... » (voir Bretegnier, 2002 : 127-128).

²⁷ D'autant plus que les Congolais de Kinshasa auraient tendance, si je m'appuie sur les enquêtes précédentes et sur mon expérience personnelle dans ce pays, à affirmer que le français parlé dans leur pays serait le meilleur d'Afrique.

statut de langue officielle. En s'intéressant à l'histoire du français (dont l'enseignement, au cours de la colonisation belge, ne se limitait qu'à une minorité d'autochtones destinés à servir les intérêts du colonisateur (Kasende, 2008), on comprend que l'« identité francophone » que revendique souvent ces Congolais ne s'est construite véritablement qu'après l'indépendance, qui marque également une rupture avec la politique linguistique coloniale consistant à laisser libre cours aux langues locales dans l'enseignement des autochtones (Manessy, 1994 : 23).

Cette politique linguistique postcoloniale aurait eu pour conséquences l'exclusion des langues congolaises à l'école, instaurant l'ancienne « langue du maître »²⁸ comme le seul idiome d'enseignement mais également d'expression en milieu scolaire (l'usage des parlers locaux entraînant souvent une sanction). C'est peut-être la raison pour laquelle la maîtrise du français serait souvent assimilée au niveau scolaire. En d'autres termes, plus on avance dans sa scolarité, plus on est censé « maîtriser » le français. Ce qui, à mon sens, générerait de l'insécurité linguistique chez certains Congolais préoccupés par l'idée que pourraient se faire certaines personnes de leur niveau scolaire au travers de leur français. Dans cette optique, on pourrait penser que l'insécurité linguistique n'est peut-être pas liée à la langue, mais à l'idée qu'on se fait du regard que les autres pourraient porter sur nous (sur notre parcours, notre scolarité, voire notre vie professionnelle).

Par ailleurs, m'étant intéressé aux pratiques linguistiques des Congolais de Brazzaville, je pourrais affirmer que le rapport au français se construit/se représente différemment chez les membres de cette « communauté ». De plus, beaucoup moins de « cas » d'insécurité linguistique en français ont été relevés dans les différents groupes de Congolais de Brazzaville lors de mes précédentes enquêtes.

3. Tous Congolais mais des rapports différents au français

Comme c'est le cas dans presque tous les pays francophones d'Afrique noire, le français reste une langue de promotion sociale dans les deux Congo (Manessy, 1994), sa maîtrise étant, au regard de son rôle et de ses fonctions, porteuse d'enjeux communicatifs, économiques (commerces, échanges inter-ethniques, etc.), sociaux, voire « identitaires », et assumant une fonction véhiculaire, comme l'expliquent certains enquêtés tels que Michèle, originaire de Pointe-Noire (Congo-Brazzaville).

²⁸ « Ici au sens de langue de l'instituteur comme du maître blanc face à ses domestiques, de l'administrateur colonial, ou encore de ses subordonnés [...] » (Tending, 2014 : 76)

En outre, ce que j'observe à la lecture de quelques récits de mes informateurs, croisés avec plusieurs autres observables notamment documentaires²⁹, c'est que les Congolais de Brazzaville n'hésitent pas, en tout cas dans la plupart des cas, à mobiliser le français dans différentes situations, peu importe leur « degré d'appropriation » (voire leur niveau scolaire). Un constat à l'opposé de ce que l'on pourrait voir du côté du Congo-Kinshasa, où les locuteurs qui se représentent comme n'ayant pas la maîtrise du français préfèrent se « taire ». Je l'ai bien montré plus haut en convoquant notamment mon expérience personnelle dans ce pays (voir *supra*).

De plus, les différentes observations effectuées dans ces deux « communautés » (en France) pourraient m'amener à affirmer qu'il n'y a peut-être pas d'évolution significative dans les rapports que mes informateurs du Congo-Kinshasa entretiennent avec le français en France, par rapport au pays d'origine³⁰, par exemple au regard de cette affirmation de l'informateur Popaul, originaire de Lubumbashi (Congo-Kinshasa) : « [...] *ici ou en Afrique le français c'est le français / 'fin faut bien le parler [...] surtout devant les autres Congolais (rire)* ».

Dans les différents groupes de Congolais de Brazzaville en France, la situation ne paraît pas différente, d'autant plus qu'il n'y a pas non plus à mon sens une évolution significative dans leur rapport au français dans la migration. Néanmoins, ce qui a attiré mon attention au sein de ces groupes, c'est le fait que la langue française soit quand même beaucoup utilisée dans les échanges entre compatriotes³¹, même si les principaux véhiculaires du pays (lingala, kituba, voire kilari selon les groupes) sont majoritairement mobilisés. Comment alors comprendre ces observations par rapport à l'histoire du français au Congo-Brazzaville ?

4. Le sentiment de sécurité/insécurité linguistique lié à l'histoire linguistique du pays ?

Le territoire d'où est issu le Congo-Brazzaville a fait partie, au cours de la colonisation française, de l'A.E.F (Afrique équatoriale française), un gouvernement général regroupant quatre autres colonies françaises du centre de l'Afrique (Glénisson, 1957). La politique linguistique mise en place dans

²⁹ Queffélec et Niangouna (1990), pour ne citer qu'eux.

³⁰ Au Congo-Kinshasa ou en France, le français semble demeurer cette langue de l'école que l'on va mobiliser avec précaution entre Congolais.

³¹ Ce qui, au regard de mes enquêtes et de mon expérience personnelle, ne serait pas le cas dans les « communautés » originaires du Congo-Kinshasa, où le français ne serait mobilisé que dans une moindre mesure.

ces territoires a imposé la langue française à toute la population, par l'intermédiaire de l'école (Manessy, 1994). Et cela dans le déni des langues locales et, *a priori*, avec les exigences normatives propres au rapport que des Français entretiennent avec leur langue « nationale » (Pistis, 2018). Après l'indépendance de ce pays en 1960, la politique linguistique mise en place dans le nouvel État a constitué à mon sens un prolongement de la politique linguistique coloniale, imposant le français comme la seule langue d'enseignement³².

Ainsi, on pourrait affirmer que cette histoire du français permet de comprendre le rapport que ces Congolais de Brazzaville entretiennent avec le français : en imaginant par exemple que ces populations pourraient considérer avoir été en contact avec un « garant » de la langue française (la France) lors de la colonisation. Ce qui pourrait expliquer cette différence des pratiques dans les « communautés » des deux Congo.

Néanmoins, même si tous les ressortissants du Congo-Brazzaville interrogés considèrent avoir été en contact avec un « garant » de la langue française, ces derniers ne considèrent pas pour autant avoir plus de « légitimité » en tant que locuteurs du français, par rapport aux Congolais de Kinshasa³³. Toutefois, ces Congolais de Brazzaville mettent quand même beaucoup en avant leur littérature nationale francophone, reconnue, disent-ils, en France et dans l'espace francophone, certains enquêtés n'hésitant pas à citer Makouta-Mboukou, Tati-Loutard, Mabanckou et autres.

Ces observations m'amènent alors à avancer que le sentiment de sécurité/insécurité linguistique serait peut-être également lié à l'idée qu'on a de l'histoire linguistique de son pays, de l'héritage qu'on a reçu de cette histoire. En ce sens, je pense que la façon dont les membres des deux « communautés » étudiées dans cette recherche se représentent en tant que locuteurs du français, et les différents rapports qu'ils entretiennent avec cette langue, proviennent de leurs histoires linguistiques respectives (leurs politiques linguistiques coloniales et postcoloniales). Ainsi, les différences observables dans les pratiques de ces deux « communautés » ne pourraient à mon sens être comprises qu'à travers ces histoires linguistiques : les représentations du français qu'ont ces « communautés » se construisant tout

³² Un choix souvent expliqué par une problématique « unificatrice », le maintien de la langue du colonisateur permettant souvent de pallier des « luttes intestines » (voir Valdman, 1978 : 14 ; Moreau, 1997 : 230).

³³ Les Congolais de Kinshasa interrogés (qui soutiennent dans la plupart des cas rencontrés avoir un « bon » accent en français, notamment par rapport aux Ouest-africains) considèrent que leurs voisins du Congo-Brazzaville ne sont pas plus « légitimes » qu'eux en tant que locuteurs du français.

d'abord à travers des rapports « institués du temps de la colonisation » (Tending, 2014 : 76).

Conclusion

Tout bien considéré, les observables analysés dans le cadre de ce travail donnent à voir des différences notables dans les pratiques linguistiques des Congolais. Ces deux « communautés » construisent alors des rapports différents au français – cette différence pouvant être comprise à travers leurs histoires linguistiques respectives, ainsi qu'à travers l'héritage qu'elles ont de cette histoire.

Au bout du compte, cette enquête ne pourrait peut-être pas, et à juste titre d'ailleurs puisqu'il s'agit de « cas » situés et historicisés, apporter une réponse ou des réponses précise(s) sur le fait que les Congolais de Kinshasa soient plus en insécurité linguistique en français que ceux de Brazzaville. Même si la scolarisation en langues locales lors de la colonisation belge (et donc les représentations que pouvaient avoir les populations autochtones du français : la langue du « maître blanc », des « évolués »³⁴, etc.), la politique de zaïrianisation³⁵ (instaurée par le Maréchal Mobutu dans les années soixante-dix), voire l'école congolaise, pourraient bien avoir contribué à la construction des rapports que les Congolais de Kinshasa entretiennent avec la langue française.

Néanmoins, ce que j'ai constaté lors de ces différentes enquêtes, ce sont des « cas » d'insécurité linguistique, plus fréquents chez les ressortissants du Congo-Kinshasa : des « cas » qui, à mon sens, ne pourraient véritablement s'expliquer qu'à travers les histoires et les parcours individuels de ces Congolais.

³⁴ Les évolués pourraient ici désigner cette minorité d'autochtones qui avait l'opportunité d'apprendre le français lors de la colonisation belge (voir Ndaywel è Nziem, 1997).

³⁵ Politique de « retour à l'authenticité » initiée par le président Joseph Mobutu (qui marque le grand retour des langues nationales dans les écoles notamment). Voir la République Démocratique du Congo sur le site de l'aménagement linguistique dans le monde de Jacques Leclerc. Lien : <http://www.axl.cefanel.ulaval.ca/afrique/czaire.htm> (consulté le 11 février 2019).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BERTAUX D., 2013 [1997], *L'enquête et ses méthodes : Le Récit de vie*, Armand Colin, Paris.
- BRETEGNIER A., 2009, « Sociolinguistique alter réflexive. Du rapport au terrain à la posture du chercheur », dans *Cahiers de sociolinguistique* 2009, Vol. 14, n° 1. En ligne.
- BRETEGNIER A., 2002, « Vers la construction d'une modélisation de la sécurité/insécurité linguistique », dans *Sécurité/insécurité linguistique – Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques*, L'Harmattan, Paris, Budapest, Torino, l'Harmattan.
- COULON A., 1997, *L'École de Chicago*, Presses universitaires de France, Paris.
- FEUSSI V., 2006, *Une construction du français à Douala-Cameroun*, thèse de doctorat de l'Université François Rabelais de Tours.
- GLENISSON J., 1957, « Les archives de l'Afrique-Équatoriale française. Lettre de Brazzaville », dans *La Gazette des archives*, n° 22, 23-30.
- GRONDIN J., 2004, « L'herméneutique de Heidegger à Gadamer », dans *Le souci du passage. Mélanges offerts à Jean Greisch*, Les Éditions du Cerf, Paris, 41-60.
- KASENDE J.-C., 2008, « L'émergence de la conscience francophone au Congo-Kinshasa », dans *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 40/41. En ligne.
- MAKOUTA-MBOUKOU J.-P., 1973, *Le français en Afrique noire*, Paris, Bordas.
- MANESSY G., 1994, *Le français en Afrique noire. Mythe, stratégies, pratiques*, L'Harmattan, Paris.
- MOREAU M.-L., 1996, « Insécurité linguistique : pourrions-nous être plus ambitieux ? », dans *Français régionaux et insécurité linguistique*, L'Harmattan / Université de La Réunion, Paris / Saint Denis, 103-114.
- MOREAU M.-L., 1997, *Sociolinguistique : Concepts de base*, Mardaga, Liège.
- PISTIS C., 2018, *Politiques linguistiques familiales dans des situations de migration : transmission et appropriation par des Congolais de France*, Mémoire de Master 2 recherche de l'Université de Tours.
- ROBILLARD D. de, 2017, « Apports d'une sociolinguistique mauricianiste : éthique et politique de la Réception », *Cahiers internationaux de sociolinguistique* 2017, Vol. 12, n° 2, 15-44.
- ROBILLARD D. de, 2013, « Réflexivités, qualitativités, ou humanités ? », texte présenté lors de *Tours Qualitatifs 2013*, Université-François-Rabelais de Tours, 27 juin 2013.
- ROBILLARD D. de, 2011, « Les vicissitudes et tribulations de « Comprendre » : un enjeu en didactique des langues et cultures ? », dans *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures. Approches contextualisées*, Éditions des archives contemporaines, Paris, 21-29.
- SURET-CANALE J., 1962, *Afrique noire. L'ère coloniale : 1900-1945*, Éditions sociales, Paris.
- TENDING M.-L., 2014, *Parcours migratoires et constructions identitaires en contextes francophones. Une lecture sociolinguistique du processus*

d'intégration de migrants africains en France et en Acadie du Nouveau-Brunswick, thèse de doctorat de l'Université François Rabelais de Tours en cotutelle avec l'Université de Moncton (Canada).

VALDMAN A. (dir.), 1978, *Le français hors de France*, Honoré Champion, Paris.

